



EXTENSIONS NORD ET SUD DE LA LIGNE DE TRAMWAY T3 PHASE 2

AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

Dans le cadre du développement de son réseau de transports collectifs en site propre, en cohérence avec le Plan de Mobilité 2020-2030 ainsi que le volet Mobilité du Plan « Marseille en Grand », la Métropole Aix-Marseille-Provence engage la deuxième phase du prolongement du réseau de tramway de Marseille vers le Nord et vers le Sud.

Le projet consiste à prolonger la ligne de tramway T3 vers le Nord entre Capitaine Gèze et La Castellane, dans les 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille, et vers le Sud entre La Gaye et La Rouvière, dans le 9^{ème} arrondissement de Marseille.

La concertation préalable sur le projet se déroulera **du jeudi 1^{er} décembre 2022 au lundi 16 janvier 2023 inclus**.

Portée par la Métropole Aix-Marseille-Provence et organisée sous l'égide de deux garants missionnés par la Commission Nationale du Débat Public, la concertation préalable permettra au public de prendre connaissance du projet et de partager son avis sur les grands principes de l'opération.

Pour s'informer sur le projet, différents documents seront disponibles sur les lieux d'exposition suivants (dossier de concertation, panneaux d'exposition, dépliants d'information) et consultables sur le site internet <https://www.registre-numerique.fr/tramway-T3-phase2>

Métropole Aix-Marseille-Provence

Le Pharo, 58 boulevard Charles Livon - 13007 Marseille
du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Mairie des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements

150 boulevard Paul Claudel – 13009 Marseille
du lundi au vendredi de 08h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30

Mairie des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements
Parc François Billoux, 246 rue de Lyon – 13015 Marseille
du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Pour formuler des observations et propositions sur le projet :

- des registres papiers seront mis à la disposition du public dans les trois lieux dédiés à la concertation, aux jours et aux horaires d'ouverture indiqués
- un registre numérique sera accessible sur internet pendant toute la durée de la concertation à l'adresse suivante <https://www.registre-numerique.fr/tramway-T3-phase2>

Trois réunions publiques sont prévues :

- Le **jeudi 1^{er} décembre 2022 à 18h** au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence : Hémicycle du Pharo - 58 boulevard Charles Livon (13007)
- Le **jeudi 8 décembre 2022 à 18h** en salle de conseil de la Mairie des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements, 246 rue de Lyon (13015)
- Le **vendredi 6 janvier 2023 à 17h30** au gymnase de l'école de la Rouvière, 83 Bd du Redon (13009).

Les garants de la concertation se tiendront à la disposition du public aux lieux, jours et horaires suivants :

- Mairie des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements. Parc François Billoux, 246 rue de Lyon (13015)
 - Le 15 décembre 2022 de 13h30 à 16h30
 - Le 5 janvier 2023 de 8h30 à 12h
- Mairie des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements. 150 boulevard Paul Claudel (13009)
 - Le 12 janvier 2023 de 8h30 à 11h45

Les garants de la concertation peuvent être directement contactés par mail : mathias.bourrissoux@garant-cndp.fr et jean-francois.coumel@garant-cndp.fr